
[Imprimer](#)

L'EPA Sénart veut s'entourer d'urbanistes et de paysagistes

Image

L'EPA Sénart a lancé, le 14 mai 2020, une consultation afin de créer un pôle d'urbanistes et de paysagistes pour réaliser et accompagner des missions d'urbanisme sur cinq territoires et 23 projets urbains.

L'aménageur souhaite ainsi composer « un pôle pluridisciplinaire d'urbanistes et de paysagistes pour une mission de longue durée ». Cette opération est une première pour l'établissement qui entend recruter des concepteurs pour coordonner des projets d'aménagement, alors que jusqu'alors les opérations de l'EPA étaient réalisées en régie. L'extension récente de son périmètre d'intervention et les enjeux de l'aménagement du territoire « appellent désormais l'EPA à recourir plus largement à l'externalisation de la conception urbaine et paysagère de ses opérations », observe-t-il.



L'appel d'offres est composé de cinq lots afin de choisir les équipes d'urbanistes et de paysagistes qui interviendront sur cinq territoires :

- le secteur du Clos Saint-Louis, à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) ;
- le secteur de Villaroche sur les communes de Réau, Montereau-sur-le-Jard et Limoges-Fourches (Seine-et-Marne)

-
- et trois autres secteurs situés sur des communes de l'opération d'intérêt national (OIN) de Sénart (Seine-et-Marne et Essonne).

“Confronter les visions”

Les lauréats assureront le suivi de 23 projets urbains portés par l'EPA, qu'ils soient à l'étude ou en cours de réalisation. Pour chacun des lots, les équipes candidates doivent assumer les missions d'urbanisme et d'aménagement – études générales, plan-masse, fiches de lots, cahier des prescriptions, suivi des permis de construire – et intervenir en phase d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage pour une durée du contrat-cadre de quatre ans.

« En faisant appel à des urbanistes coordonnateurs externes, nous souhaitons confronter les visions et additionner les compétences, tout en réaffirmant les grands principes qui caractérisent notre intervention : une expertise fine en matière de gestion de l'eau, de paysagement, de préverdissement, et de développement d'écoquartiers », explique Aude Debreil, la directrice générale de l'EPA Sénart.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 17 juin. La date butoir de remise des offres est fixée au 12 août et les auditions devraient se tenir entre fin août et début septembre.

[Plus d'informations sur la consultation](#)